



## LES PEUPLES AUTOCHTONES SE FONT ENTENDRE

### Note d'information

## La langue d'enseignement : facteur de pauvreté parmi les populations autochtones

**E**duquer les enfants des groupes minoritaires, autochtones ou tribaux, uniquement dans la langue de la culture dominante plutôt que dans leur langue maternelle, a effectivement pour conséquence de perpétuer la pauvreté, indique un document soumis à la quatrième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

Sur la base de recherches importantes effectuées pendant de nombreuses années, les auteurs de ce document—anciens membres et membres en exercice de l'Instance permanente travaillant en collaboration avec deux experts extérieurs<sup>1</sup>—y font une recommandation, qui sera examinée par l'Instance, à savoir que pour parvenir à une véritable alphabétisation et instaurer un apprentissage généralement efficace, l'enseignement bilingue, essentiellement dans la langue maternelle, est supérieur à toute autre forme d'éducation pour les enfants et les jeunes des populations autochtones. Ils laissent également entendre que ceci est essentiel à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à un enseignement primaire universel, ce qui est crucial pour éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, premier objectif.

Citant de récentes études portant sur les enfants autochtones et les enfants des immigrants et des minorités ethniques, le document fait valoir que le modèle le plus réussi d'enseignement est l'éducation bilingue où, au cours des premières années, l'enseignement se fait dans la langue maternelle tandis que la langue dominante est enseignée comme seconde langue, et, quelques années plus tard, l'enseignement se fait principalement dans la seconde langue, dominante, en s'appuyant de manière continue sur la langue maternelle. Ce n'est pas là le modèle d'enseignement le plus fréquemment utilisé aujourd'hui.

### Les conséquences inattendues des programmes d'immersion

Les auteurs du document font remarquer que nombre de parents issus des groupes minoritaires ou des milieux d'immigrants, en particulier en Afrique et en Asie, considèrent que la pratique courante de la langue dominante est la principale condition préalable à la réussite de leurs enfants dans le monde. C'est pourquoi ils choisissent de les éduquer dans la langue dominante aussi rapidement que possible. Après tout, ne dit-on pas que la meilleure façon

d'apprendre une langue, c'est de s'y immerger dès le plus jeune âge ? Lorsque des enfants ayant suivi ce modèle d'enseignement se retrouvent en situation d'échec scolaire, on en incombe généralement la faute à d'autres facteurs : un trait de caractère propre à l'enfant, un facteur dans son environnement, une faille dans son intelligence ou sa diligence qui serait à l'origine de son échec.

Aujourd'hui, la plupart des enfants autochtones reçoivent un enseignement exclusivement dans la langue dominante ou nationale. Encore une fois, on impute leur niveau élevé d'échec et d'abandon scolaires à d'autres facteurs—manque de capacités naturelles résultant d'un « milieu social » ou d'un environnement familial défavorisés, ou de facteurs psychologiques.

De récentes études portant sur les enfants de minorités autochtones ou d'immigrants ont amené les experts à tirer une conclusion bien différente : l'enseignement par immersion dans la langue dominante entraîne les plus mauvais résultats sur le plan éducatif, tant au niveau académique que linguistique, et mène souvent à l'échec. Selon les experts, éduquer les enfants dans la langue dominante plutôt que dans leur langue maternelle a pour effet de perpétuer la pauvreté.

### Un enseignement bilingue axé sur la langue maternelle : la base d'un succès à long terme

Le document cite de nombreuses études, de portées plus ou moins grandes, faites parmi des enfants de populations autochtones, de minorités ethniques ou d'immigrants en faveur de cette hypothèse. Pour généraliser leurs résultats, ces études ont comparé des enfants appartenant à trois catégories différentes :

- Des enfants recevant un enseignement dans la langue dominante par immersion;
- Des enfants éduqués essentiellement dans leur langue maternelle pendant quelques années, pendant qu'ils apprennent la langue dominante comme langue seconde avant de passer assez rapidement à un enseignement dans la langue dominante tout en bénéficiant d'un soutien continu dans la langue maternelle (sortie rapide);



- Des enfants éduqués essentiellement dans leur langue maternelle durant une période plus longue pendant qu'ils apprennent la langue dominante comme langue seconde avant de passer plus tardivement à un enseignement dans la langue dominante tout en bénéficiant d'un soutien continu dans la langue maternelle (sortie tardive).

En réponse à la question, « Quels sont les enfants qui ont fini par parler la langue dominante le plus couramment ? », la plupart des non experts arriveraient à la conclusion que les enfants du premier groupe apprendraient mieux à parler la langue dominante que les enfants des deux autres groupes. Mais ils feraient erreur. Toutes les études indiquent que plus les enfants reçoivent un enseignement dans la langue maternelle, mieux ils apprendront la seconde langue. Les enfants du troisième groupe ont atteint le plus haut niveau de bilinguisme et de réussite scolaire. En fait, il est apparu que les enfants du troisième groupe étaient les seuls enfants à même d'arriver à parler la langue dominante comme leur propre langue. Certaines études ont également indiqué que plus un enfant passe de temps à être éduqué dans sa langue maternelle, plus il devient respectueux de la culture dominante ainsi que de sa propre culture.

Toutes les études ont reconnu que l'éducation bilingue présentait de nombreux avantages. Bien faite, une éducation bilingue :

- Donne aux enfants la possibilité de réussir sur le plan scolaire et linguistique, et de développer la prise de conscience et la compétence requises pour fonctionner dans un monde plus juste.
- Crée un sentiment d'identité fort, positif, multilingue et multiculturel, qui s'accompagne d'attitudes positives envers soi-même et envers les autres.
- Préserve la diversité linguistique et culturelle.

Par ailleurs, l'enseignement par immersion dans la langue dominante :

- Prive les enfants de toute chance de réussite scolaire et personnelle, de la confiance en soi et du respect de soi, ainsi que du respect de leur culture et de la culture dominante.
- Retire aux enfants la capacité de bien communiquer avec leurs parents et leur communauté, les isolant donc de leurs culture et les établissant dans la culture dominante.
- Contribue à la perte des connaissances, des traditions et des croyances sacrées du groupe minoritaire/autochtone, et accélère la disparition de langues et de cultures.

### L'éducation pour le développement

Le document cite la conceptualisation de la pauvreté par le récipiendaire du Prix Nobel Amartya Sen, comme « privation de

capacités », les capacités résidant dans la liberté et le choix d'options dont chacun dispose pour décider de la direction que prendra sa vie. D'autres sources citées indiquent que la pauvreté ne devrait plus simplement être vue en terme de croissance économique ; que l'expansion des capacités humaines devrait devenir le premier objectif de base du développement. Ceci amène à la conclusion que l'apport le plus important et le plus rentable à même de modifier les conditions responsables de la pauvreté ou d'élargir les capacités humaines est l'éducation.

Les peuples autochtones demandent également que l'enseignement dominant adopte une approche véritablement multiculturelle et inclue l'étude des cultures autochtones. Les avantages d'un tel modèle éducatif comportent une compréhension et un respect accrus des cultures autochtones, une vision mondiale et un plus grand respect des droits fondamentaux des peuples autochtones.

### Questions juridiques et relatives aux droits de l'homme

Outre les questions purement économiques et scolaires, il y a également nombre de préoccupations relatives aux droits de l'homme qui indiquent qu'un enseignement bilingue bien fait est préférable. Un certain nombre d'instruments internationaux reconnaissent le droit universel à l'éducation et le droit de parler sa propre langue. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques reconnaît le droit de tous d'utiliser leur propre langue ; la Convention relative aux droits de l'enfant stipule que les enfants des populations autochtones ne se verront pas refuser le droit de parler leur propre langue. D'aucuns peuvent faire valoir qu'un enfant peut se voir interdire de parler une langue maternelle qu'il ou elle ne parle plus couramment.

Tant la Convention relative aux droits de l'enfant que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels reconnaissent le droit à une éducation de base. Mais certains disent qu'une éducation faite dans une langue que l'enfant ne connaît pas—la langue dominante—prive cet enfant d'un accès égal à l'éducation.

Un argument fréquemment avancé contre les programmes bilingues évoque leur coût et la difficulté qu'il y a à les mettre en place. Créer de bons programmes d'éducation bilingues exige un investissement considérable—pour la production de matériels pédagogiques et la formation des enseignants par exemple—mais, à long terme, l'éducation bilingue s'est avérée plus efficace et finalement plus économique, car le nombre d'élèves qui redoublent est bien moins important.

Pour en savoir davantage, voir le document disponible en ligne sur [www.un.org/esa/socdev/unpfii](http://www.un.org/esa/socdev/unpfii).

**Contacteur :** Ellen McGuffie, Département de l'information des Nations Unies ; tél. (212) 963-0499; cellulaire (201) 953-5670; courriel : [mediainfo@un.org](mailto:mediainfo@un.org)

<sup>1</sup> Le document « L'éducation des enfants autochtones et les langues autochtone » (E/C.19/2005/CRP.1) a été préparé par Ole Henrik Magga (ex-Président et membre de l'Instance permanente), Mililani Trask (ancien membre) et Ida Nicolaisen (membre en exercice), en collaboration avec le Dr. Tove Skutnabb-Kangas de l'Université Roskilde (Danemark) et de l'Université de Vasa, Académie Åbo (Finlande), et Robert Dunbar, Lecteur en droit et langue celte, King's College, Aberdeen (Royaume-Uni).